

ÉDUCATION PERMANENTE

Le partage de la charge contraceptive dans le couple, une utopie ?



Belgique, Bruxelles, le 25 Août 2022 – La contraception est-elle inévitablement une affaire de femmes ? La nouvelle brochure d'éducation permanente de l'asbl Question Santé « Contraception : faire passer la pilule à deux ?! » interroge : pourquoi, plus de 50 ans après la légalisation de la pilule en Belgique, n'existe-t-il pas de réelle solution alternative pour les hommes ?

La contraception, une affaire de femmes ?

Dans les années 60, la légalisation de la pilule signe l'émancipation de millions de femmes : sexualité et reproduction étaient enfin officiellement dissociées. Cette liberté acquise est également synonyme de féminisation de la contraception et de la charge qui l'accompagne. En effet, avant l'avènement de la contraception hormonale, le retrait était la méthode la plus utilisée en Europe. L'enquête « Contraception 2017 » réalisée par Solidaris révèle que 68% des femmes, contre 33% d'hommes, déclarent utiliser un moyen de contraception. Une femme sur deux se dit seule à décider de la contraception de son couple. Ce même déséquilibre se fait également ressentir au niveau financier où 87% des femmes paient personnellement leur contraceptif. Les femmes portent donc la charge physique et mentale qu'implique le travail souvent quotidien de la contraception : rendez-vous médicaux, achat, prise du contraceptif... En réalité, elles réalisent un labeur qui demeure largement invisible : elles anticipent les relations sexuelles et réunissent de ce fait toutes les conditions pour que le désir des hommes puisse être spontané, sans qu'ils aient à se soucier de la contraception.

Parmi les nombreux moyens de contraception mis à la disposition des femmes, la pilule tient toujours la première place du podium. En 2017, l'Union Nationale des Mutualités Socialistes (UNMS) réalisait une grande enquête sur la contraception auprès de 4.607 Belges francophones ayant entre 14 et 55 ans. Celle-ci indique que 57% des femmes (soit la majorité) choisissent la pilule comme moyen contraceptif. Pourtant, aujourd'hui, suite à plusieurs polémiques autour des pilules de troisième et quatrième génération, le regard que portent de nombreuses femmes sur la pilule et la contraception hormonale s'est modifié. Ces nouvelles pilules présentent en effet un risque de thrombose plus important que celles des générations précédentes. Les femmes, de même que les professionnels de la santé redécouvrent que le geste d'avaler, jour après jour, le petit comprimé leur permettant de n'avoir un enfant que quand elles le veulent, n'est pas si anodin. Dès lors, une question se pose : qu'en est-il du partage de la charge contraceptive dans le couple ?

Et les hommes dans tout ça ?

Beaucoup d'hommes ne se sentent pas encore assez concernés par la question de la contraception masculine. Pourtant, comme le rappelait l'asbl O'YES lors de son colloque « Focus sur les couilles » : « *Les hommes sont fertiles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, contrairement aux femmes qui ne le sont que quelques jours par mois.* Il est donc évident qu'ils devraient être tout autant responsables de leur fertilité que les femmes. »

C'est du côté des jeunes hommes que les mentalités semblent le plus évoluer. Ceux-ci choisissent de plus en plus de partager la charge contraceptive avec leur partenaire, comme en témoigne Younes : « *C'était une décision prise à deux. L'idée était de ne plus avoir une méthode de contraception invasive et hormonale. On a réfléchi à différentes alternatives. (...) Il y a clairement un manque de communication et d'information au sujet de la contraception masculine* ». En effet, le parcours pour l'équité contraceptive au sein des couples n'est pas aisé et de nombreux manquements subsistent. Les seuls dispositifs de contraception masculine officiellement reconnus sont le préservatif et la vasectomie. Les professionnels de la santé (médecins, centres de planning familial, associations, etc.) sont, quant à eux, tout aussi démunis face à cette thématique. Non seulement, cette situation les empêche de répondre de manière qualitative à leurs patients mais ils ne savent généralement pas non plus vers où les réorienter.

Si certaines pistes se dessinent depuis de nombreuses années en matière de contraception hormonale masculine (injection intramusculaire, pilule-gel, Vasaljel), les freins et le manque de ressources sont tels que l'on s'interroge sur la réelle volonté de les voir aboutir. A côté de la contraception hormonale masculine, une contraception dite thermique s'est aussi développée. Toutefois, bien qu'ayant fait ses preuves, l'utilisation du « slip chauffant » ou de l'anneau thermique n'est toujours pas reconnue. Celle-ci demeure souvent confidentielle et la fabrication artisanale.

La nouvelle brochure de l'asbl Question Santé « Contraception : faire passer la pilule à deux ?! » questionne : en ces temps où l'on parle de plus en plus d'égalité entre les femmes et les hommes, le domaine de la contraception ne demeure-t-il pas encore et toujours un terrain d'inégalités flagrantes ? Les femmes doivent-elles continuer à porter seules la charge physique, mentale et, financière de la contraception ? Si les femmes se défient de plus en plus de la contraception hormonale, peuvent-elles réellement revendiquer que leurs hommes prennent le

À propos de la brochure d'éducation permanente

Pour prendre connaissance de cette nouvelle brochure, vous pouvez consulter le site : www.questionsante.org/educationpermanente. Elle est disponible gratuitement auprès de l'asbl Question Santé et peut être commandée par courrier Rue du Viaduc, 72 – 1050 Bruxelles, par téléphone au +32 (0)2 512 41 74 ou par email à info@questionsante.org.

À propos de Question Santé

L'asbl Question Santé met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils, accessibles à des publics variés. Elle est un acteur reconnu dans le domaine de la santé, en matière d'information, d'éducation, d'animation, de gestion de projet et de communication. Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des besoins et des évolutions sociétales.

CONTACT PRESSE :

Guillaume Marchand
Chargé de communication
Guillaume@questionsante.org
+32 2 512 41 74



AVEC LE SOUTIEN DE :



Copyright © 2022 Question Santé ASBL, tous droits réservés.

Notre adresse email : info@questionsante.org

Question Santé ASBL

Rue du Viaduc 72, 1050 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 512 4174 - www.questionsante.org

Entreprise : N°422 023 343, inscrite au RPM de Bruxelles

IBAN : BE98 0682 1150 5493

Vous recevez cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de distribution de Question Santé.

Vous souhaitez modifier la manière dont vous recevez nos e-mails ?

[Modifiez vos préférences](#) ou [désabonnez-vous de cette liste](#)

This email was sent to <<Adresse Email>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Question Santé ASBL · rue du Viaduc 72 · Bruxelles 1050 · Belgium